

DÉCARBONATION DE LA CONSTRUCTION CIMENT-BÉTON

Recommandations de la Convention Scientifique Étudiante - 2026



CONTEXTE D'URGENCE ÉCOLOGIQUE

50 élèves ingénieur.es et scientifiques ont été tiré.es au sort pour constituer un **panel** divers et paritaire, par l'association d'utilité publique IESF. Il s'est concerté pendant 5 mois auprès des plus grand.es expert.es, chapeauté par des garantes (CNDP), des facilitatrices (ResPublica) et des fact-checkeurs, autour de la question :

Selon quelles modalités et à quelles conditions décarboner la construction, en particulier le ciment-béton, pour atteindre les objectifs de neutralité carbone en 2050 ?

CHIFFRES CLÉ

8% des émissions de CO₂ mondiales sont dues à l'industrie cimentière (2/3 des émissions liées à la chimie de fabrication)

6 Mrd de m³ de béton coulées par an
Consomme énormément de ressources naturelles (béton = 10% ciment + sable + eau... parfois potable !)

0 carbone net en 2050
L'objectif est clair, fixé, national. La question n'est pas "si" mais "comment" l'atteindre au plus vite.



Le meilleur béton bas carbone est celui qu'on ne coule pas.



ÉTAT DES LIEUX

FEUILLE DE ROUTE ADEME

- Réduire la demande en béton (sobriété, réhabilitation, réemploi)
- Utiliser des ciments alternatifs
- Innover sur les procédés (béton recyclé) et les matériaux de construction

Enjeu clé : La décarbonation du secteur passe par une transformation collective, technique et réglementaire, impliquant tous les acteurs – **en particulier les collectivités locales.**

VILLES ET LOGEMENT

- La commande publique représente 40% des commandes de BTP
- 15-20% des logements sont vacants ou sous-utilisés
- 8% des logements restent sur-occupés



L'ÉCHELLE LOCALE EST UN MAILLON ESSENTIEL DE LA CONSTRUCTION, VOUS POUVEZ NOUS REJOINDRE POUR METTRE EN PLACE CES RECOMMANDATIONS ET RENDRE NOS VILLES PLUS RÉSILIENTES :

1. MISER SUR LA SOBRIÉTÉ EN VALORISANT L'EXISTANT

1 FAVORISER LA RÉHABILITATION À LA DÉMOLITION RECONSTRUCTION

La démolition-reconstruction est souvent plus économique que la réhabilitation émet plus de CO₂. **Imposer une ACV comparative** permettra aux commanditaires de choisir la solution la plus adaptée en connaissance de cause.

3 ÉVITER L'ARTIFICIALISATION DES SOLS GRÂCE À LA SURÉLÉVATION

Dans le cadre de l'objectif Zéro Artificialisation Nette d'ici 2050, on recommande d'intégrer dans les **PLU** des **autorisations de gabarit systématique conditionné dans le cadre de matériaux bas carbone** (ces autorisations étant déjà possibles par le code de l'urbanisme)



2. REPENSER LA CONSTRUCTION

11 CONCEVOIR DES BÂTIMENTS MODULABLES AU SERVICE DE LA MULTIPLICITÉ DES USAGES

Construire des bâtiments pouvant s'adapter à d'autres usages que celui qui a poussé sa construction.

22 FAVORISER LES CIRCUITS COURTS

Valoriser les **matériaux et déchets locaux** au détriment des matériaux importés d'autres régions.

31 PRENDRE EN COMPTE LES CRITÈRES ENVIRONNEMENTAUX DANS LES COMMANDES PUBLIQUES DE CONSTRUCTION NEUVE

Intégrer **systématiquement** des **critères de notation sur la bilan carbone par surface utile et la proportion de matériaux alternatifs** (matériaux recyclés, bas carbone ou alternatifs)



3. REPENSER LES USAGES

6 INTENSIFIER L'USAGE DES LOGEMENTS EN ZONE TENDUE

Dans les zones tendues, inciter les **logements intergénérationnel** et renforcer la **taxe sur les logements vacants**.

7 MAXIMISER L'UTILITÉ SOCIALE DES BÂTIMENTS PUBLICS

Encourager les **bâtiments à plusieurs usages** (ex. : école qui sert aussi de garderie et de conservatoire).

4. COMMENT AGIR ?

- **Auditer** le parc immobilier **vacant et sous-occupé** sur votre territoire
- Organiser une journée de sensibilisation pour les acteurs locaux (artisans, promoteurs, habitant.e.s)
- **Réviser le PLU** pour inclure des objectifs de sobriété foncière et matérielle

Nous nous tenons à votre disposition pour échanger, avancer ensemble vers une construction plus en phase avec les ressources planétaires !

Nous contacter



+33 1 44 13 66 88

clefloch@iesf.fr

conventions.iesf.fr

Lien du Rapport